

INTRODUCTION

ENTRE MYTHES ET RÉALITÉS

« La chance n'est que le sourire du talent. »

[*Kaaris*]

Certains arrivent en fac de droit par choix, d'autres par défaut, et d'autres encore par hasard. Dans mon cas, ce fut un peu les trois...

Après un début d'année pénible en hypokhâgne au Prytanée national militaire de La Flèche (matricule 4320D) dont je m'échappais avec la bienveillante complicité mêlée d'inquiétude de mes parents, il fallait bien que je fasse quelque chose de ma vie ! Ou pour dire les choses plus prosaïquement : mes parents voulaient bien que je m'échappe du monde militaire mais j'avais plutôt intérêt à rebondir vite.

Dès lors, l'année étant commencée, il ne me restait pas 500 options disponibles à part l'université. Et quand on vient d'une famille d'ingénieurs mais qu'on a obtenu un bac littéraire, autant vous dire qu'il ne reste pas beaucoup de filières envisageables. Par ailleurs, suivre un cursus juridique me laissait la possibilité de passer le concours de Saint-Cyr (malgré mon départ du Prytanée) et d'envisager d'autres carrières qui m'intéressaient à l'époque, notamment dans la police et la gendarmerie.

Les hasards de la vie et des rencontres m'ont finalement mené à embrasser un parcours professionnel en zigzag entre les charmes de la vie en Asie du Sud-Est, les montagnes russes de l'aventure entrepreneuriale, les saveurs aigres-douces du conseil politique, les plaisirs hédonistes

du métier d'écrivain et les anecdotes éclairantes d'une activité d'enseignant. Tout ça pour vous dire qu'il n'y a pas de bonne ou de mauvaise raison de commencer des études de droit. Et il n'y a pas non plus de bonne ou de mauvaise façon de lesachever !

Pour ma part, voici précisément comment s'est déroulée ma formation initiale :

- L1 droit et sciences politiques (Nantes)
- L2 droit et sciences politiques + L1 LEA (Nantes)
- Je redouble ma L2, j'abandonne LEA
- L3 science politique (Assas) + L3 droit (Nantes)
- M1 science politique (Assas)
- M2 science politique (Paris-I)
- Doctorat de droit public (Nantes)

Comme vous pouvez le constater, on peut donc quitter le droit et y revenir plus tard... mais on peut aussi quitter le droit et ne jamais y revenir. C'est à vous de voir ce qui vous convient et il n'est pas interdit de changer d'avis. De changer d'avis plusieurs fois, même ! D'ailleurs, après le droit, j'ai suivi des formations en coaching, en communication, en programmation neuro-linguistique, etc. Contrairement à ce qu'on nous dit quand on est enfant, la curiosité n'est pas un vilain défaut et il est souvent profitable d'aller voir si l'herbe est plus verte ailleurs pour se forger son propre avis.

Au-delà de mon exemple, vous pourrez trouver dès cette introduction (et dans les chapitres qui suivent) les témoignages d'une quinzaine d'autres personnes qui sont passées par les bancs de la fac de droit. Vous y découvrirez leurs parcours et leurs conseils, leurs avis et leurs analyses, ainsi que quelques petites anecdotes pour égayer l'ensemble. Parmi ces « *grands témoins* », quelques-uns furent mes condisciples, quelques autres furent mes étudiants... Oui, mes étudiants !

Car je ne suis pas qu'un ancien étudiant en droit déjà passé par là, je suis aussi un de ceux que vous allez apprendre à aimer ou à détester : un prof. Plus précisément, je ne fais pas partie des « *enseignants-chercheurs* » qui sont des fonctionnaires d'État passés par un rigoureux processus de sélection ; je suis ce qu'on appelle un « *chargé d'enseignement vacataire* », c'est-à-dire que je peux dispenser des cours et des TD sur la base d'un contrat annuel qui me lie à une université ou une école.

Bref. Pour les étudiants, je suis un demi-traitre ; pour les enseignants, je suis un demi-prof. Mais pour l'instant, cela me convient très bien. Même s'il faudrait vraiment que je finisse ma thèse un jour, mais ça, c'est une autre histoire...



Témoignage

« Comme je ne savais pas vraiment quoi faire en sortant du lycée, j'ai longtemps hésité entre une licence d'AES ou de sociologie. Mais mon père m'a convaincu de faire du droit... et je l'en remercie. Le droit vous apporte une rigueur, une méthodologie, une analyse et une construction de la pensée qui vous seront utiles quelle que soit la suite de votre cursus, ce qui fut mon cas puisque j'ai fait de la science politique (L3 et M1) avant de terminer mes études par deux M2 en finances publiques et santé publique.

Et même si je ne suis pas juriste aujourd'hui, le droit reste une base qui m'est toujours utile dans ma vie professionnelle. Quel que soit votre métier plus tard, vous aurez sûrement à rédiger des notes ou des argumentaires, à monter des dossiers.

Je peux vous assurer que l'on reconnaît tout de suite les personnes ayant fait des études de droit à la lecture d'un document : celui-ci sera construit et structuré donc sa lecture sera fluide et les informations essentielles plus visibles. Le droit est donc une clé qui ouvre de multiples portes... »

– Nicolas Pailloux, *master droit et gouvernance des systèmes financiers publics (Paris-1), responsable relations publiques de l'UNA (una.fr)*

Les présentations étant faites, j'ajoute encore une précision de vocabulaire avant que les puristes ne me fassent la peau : j'utilise l'expression « *fac de droit* » mais le terme exact est « *UFR* » ou « *unité de formation et de recherche* ». Néanmoins, vous m'accorderez que si vous savez ce qu'est une fac de droit, tout le monde ne saisit pas immédiatement la notion d'UFR. J'ai donc fait au plus simple (et plus précisément : comme j'en avais envie).

Si cela vous semble un brin compliqué, vous découvrirez rapidement que les sciences juridiques accordent beaucoup d'importance à la forme et au langage donc il va falloir vous y mettre. Je ne dis pas ça pour vous embêter... D'ailleurs, je ne dis rien pour vous embêter. J'ai essayé d'écrire le livre que j'aurais voulu avoir entre les mains en arrivant à la fac, pas le livre que j'ai cru important de rédiger pour avoir l'air d'un bon prof. Et il n'est pas exclu que certains conseils fassent grincer des dents du côté des enseignants mais vous verrez à l'usage qu'ils ne sont pas inutiles.

Pour autant, certaines idées présentées dans cet ouvrage vous sembleront peut-être complètement saugrenues et ce n'est pas grave du tout ! Le cas échéant, oubliez-les et passez à la suite. Tous les chapitres que vous allez lire proposent des retours d'expériences et des astuces éprouvées (par moi-même ou par les témoins sollicités) mais il n'y a rien d'impératif dans tout ce qui est écrit (sauf la méthodologie juridique, ça, vous n'y couperez pas). Vous notez aussi que certains « *témoins* » ne sont pas d'accord entre eux ou ne sont pas d'accord avec moi et c'est une bonne chose : c'est en multipliant les points de vue que vous trouverez ce qui vous convient le mieux.

Quant à la construction du sommaire, vous constatez qu'elle suit un ordre chronologique afin de vous guider pas-à-pas dans votre année universitaire. J'ai aussi recueilli de nombreuses questions auprès de jeunes

bacheliers et d'étudiants en première année de droit, ce qui explique que certaines formulations soient rédigées à la première personne.

Et avant d'entrer dans le vif du sujet, intéressons-nous aux idées reçues sur la filière universitaire que vous avez choisie...

Un cursus entre foire aux questions et idées reçues

Sans doute parce qu'il s'agit d'une matière qu'on n'étudie pas au lycée, le droit est un domaine bien obscur pour la plupart des néophytes. Entre les clichés risibles et les préjugés largement exagérés, voici les réponses à trois questions fréquemment posées.

- *Que penser de l'adage « le droit mène à tout » ?*

Comme tout adage, un fond de vérité réside dans ces cinq mots, mais cela ne veut pas dire qu'il faille le prendre au pied de la lettre ! En effet, de nombreux étudiants atterrissent sur les bancs d'une fac de droit au motif que « *le droit mène à tout* » donc ils peuvent se laisser vivre en attendant et ils verront bien ce qu'ils ont envie de faire plus tard.

Cruelle erreur : des études de droit demandent un réel investissement et un intérêt profond pour la chose juridique, sous peine de générer un ennui baudelairien... Donc s'il est vrai que les débouchés sont nombreux après des études de droit, il ne faut pas croire que toutes les portes vous seront ouvertes sur simple présentation de votre diplôme !

 **Témoignage**

« Parfois considéré comme un cursus récupérateur de tous ceux qui ne savent pas bien où aller après le bac, le cursus en droit offre une palette de débouchés professionnels différents, dans le secteur public comme dans le privé. Il est également bien utile pour développer sa culture générale. »

– *Benjamin Baudry, licence de droit + master IEP Rennes, collaborateur de cabinet*

- *Faut-il une mémoire d'éléphant pour réussir en droit ?*

À n'en pas douter, les semaines précédant votre inscription, vos parents vous ont seriné l'habituelle rengaine « *tu sais, les études de droit, c'est dur, il faut tout savoir par cœur !* » Eh bien rassurez-vous : il n'en est rien, et heureusement ! Imaginez un peu le travail à accomplir s'il fallait connaître tous les articles du Code civil, du Code pénal et des centaines d'autres codes existant en France et dans le monde...

Soyons sérieux : en droit, vous devez être méthodique et non encyclopédique. Vous devez savoir utiliser les outils juridiques mais assurément pas en mémoriser intégralement le contenu. D'ailleurs, si c'était le cas, les pavés contenant les textes de loi ne traîneraient pas si souvent sur les bureaux des juges et des avocats...

- *Les facultés de droit sont-elles remplies de fils et de filles à papa ?*

Les clichés ont la vie dure et on entend encore souvent des descriptions caricaturales de jeunes juristes en herbe vêtus de leur pantalon en velours et de leur blazer en cachemire (un mélange digne de la faute de goût),

arborant une mèche faussement négligée rabattue sur le côté. Alors, « *fac de droit, fac de droite* » ?

Eh bien non, la fac de droit est une faculté comme les autres qui accueille tous les bacheliers désireux de s'y inscrire, indépendamment de leur origine sociale, des revenus de leurs parents ou de leur orientation politique. Cet éclectisme étudiantin permet d'ailleurs bien souvent d'enrichir les débats lors des séances de travaux dirigés ou après les conférences, et l'intellect des uns se nourrit aussi du point de vue des autres !



Témoignage

« Contrairement aux idées reçues, la réussite du cursus juridique est accessible à tous, pourvu que conviction, motivation et persévérance soient au rendez-vous. C'est d'ailleurs une vertu essentielle de l'université que d'ouvrir ses inscriptions à tout détenteur du baccalauréat et rien n'empêche les prétendus « *outsiders* » de reprendre la main. Les compétiteurs sont en quelque sorte remis à zéro puisque chacun sera confronté aux mêmes difficultés d'adaptation. »

— *Camille B., master d'administration et politiques publiques (Assas), juriste en droit public des affaires*

Quelle somme de travail va-t-il falloir fournir ?

Au-delà des images d'Épinal sur la mémoire du juriste ou le blazer de l'étudiant en droit, l'autre cliché sur les cursus juridiques, c'est qu'on y bosse... et ce n'est pas qu'un cliché ! Contrairement au lycée où les profs vous disaient que « *vous êtes des grands* », tout en passant leur temps à dicter leurs cours et à vérifier vos devoirs, l'université est un endroit où vous allez devoir vous prendre en main. Personne ne vous dira de quelle couleur souligner

vos titres et encore moins ce que vous devez noter dans vos cahiers de textes.

Vous pouvez donc tout à fait ne rien faire. À vos risques et périls. La seule sanction, c'est votre note finale ; et le fait de savoir si vous passez ou non dans l'année supérieure. Mais objectivement, la somme de travail n'est pas démentielle. Bien sûr, il y aura des semaines plus chargées que d'autres et des journées où vous en aurez ras-le-bol de gratter du papier. Pendant ces moments-là, il faudra serrer les dents...

Le reste du temps, la principale difficulté en arrivant à la fac est d'apprendre à s'autonomiser. Vous savez : vous mettre au boulot sans qu'on ait besoin de vous le dire. Par exemple, ne pas attendre la veille pour s'atteler à une dissertation que l'on doit rendre. C'est toujours évident sur le papier mais on s'aperçoit que le manque d'encadrement à la fac peut aussi conduire beaucoup d'étudiants à profiter de cette nouvelle liberté en perdant de vue les exigences de leur cursus.

Attention, je ne suis pas en train de vous sermonner. Je suis le premier à m'être oublié dans les joies de la vie étudiante au détriment de mes études... Je me souviens d'un vendredi où je me réveillais en super forme après une nuit particulièrement festive et arrosée. Le soleil était déjà levé mais mon réveil n'avait pas encore sonné et j'avais un TD à 11h. « *Pétard ! Je gère ! Même pas mal au crâne et debout de bonne heure !* » me disais-je alors. Puis je croisais ma mère en allant à la salle de bain et je lui faisais part de ma surprise : « *tiens, tu ne vas pas travailler aujourd'hui ?* »

Et là, c'est le drame. Ma mère hausse les sourcils et entrouvre la bouche. Il y a comme un moment de flottement. « *Je viens de rentrer, il est 18h30 !* » Silence gêné. J'hésite. Pas elle. « *Non mais attends, tu viens de te lever et tu n'es pas allé en cours ? !* » Je vous passe les détails de la

discussion qui a suivi. Mais visiblement, le téléphone portable qui me servait de réveil n'avait plus de batterie ; elle s'était vidée à force de sonner dans le vide...

Comme vous pouvez le deviner, ce n'est pas vraiment la charge de travail à fournir qui m'a le plus mis en difficulté pendant mes études. Je vous invite donc à ne pas reproduire les mêmes erreurs...

Quelles compétences développer pour réussir à la fac ?

Je me souviens d'un article paru dans *Le Figaro* qui disait qu'un bon juriste est « *un scientifique partiellement loupé et un littéraire un peu raté.* » À vrai dire, ça me vexe un peu de penser que je suis un littéraire raté (ou alors, suis-je un mauvais juriste ? Voilà une piste intéressante !). Mais dans l'absolu, il faut garder le bon mot pour comprendre cette affirmation à l'envers : un bon étudiant en droit doit faire preuve de rigueur et d'esprit de synthèse tout en sachant ordonner clairement et rédiger agréablement ses idées.

Si vous détestez écrire, c'est donc un peu mal parti. Et si vous détestez réfléchir, c'est encore pire. Mais la bonne nouvelle, c'est que la fac de droit n'est qu'une affaire de compétences à acquérir. Vous pouvez améliorer votre maîtrise de l'orthographe en lisant plus. Vous pouvez augmenter votre culture juridique en lisant plus. Vous pouvez perfectionner votre style en lisant plus. Bref, vous allez sans doute devoir lire un peu plus !

Pour le reste, vous devrez acquérir la méthodologie juridique, développer votre capacité synthétique et si possible travailler un peu votre aisance oratoire. Non seulement cela vous permettra d'envisager votre cursus plus

sereinement, mais ça vous sera aussi utile tout au long de votre vie. Au début, ce sera sans doute un peu de travail, puis ça deviendra naturel, et vous verrez que ça vous agaçera un peu quand les gens vous diront que « *vous avez du talent* » pour telle ou telle chose.

Car quand on bute un peu sur des difficultés et qu'on persévère, on s'aperçoit que l'horizon recule au fur et à mesure qu'on avance vers lui. Le travail (surtout sur soi) n'est pas une peine à subir mais une opportunité pour progresser. Les années qui vous attendent sont de belles années, profitez-en pour imiter Henry David Thoreau, qui voulait « *vivre intensément et sucer la moelle de la vie* ».

Je vous souhaite une bonne lecture et une merveilleuse année universitaire.